

Des moyens pour la performance

Luxinnovation, groupement de partenaires publics et privés œuvrant pour la recherche et l'innovation, a reçu hier une dotation de plus de 9,5 millions d'euros sur trois ans.

L'Agence nationale pour la promotion de l'innovation et de la recherche luxembourgeoise, Luxinnovation, a présenté la convention pluriannuelle qu'elle a récemment signée avec l'État, la Chambre des métiers et la Business Federation Luxembourg (Fedil), et qui prévoit une dotation à hauteur de 9 650 000 euros pour la période 2008-2010.

*De notre journaliste
Claire Doyen*

La convention pluriannuelle signée par Luxinnovation GIE, et l'État luxembourgeois, la Chambre de commerce, la Chambre des métiers et la Business Federation Luxembourg (Fedil) prévoit une exigence de résultat de la part de l'Agence nationale pour la promotion de l'innovation et de la re-

cherche, en contrepartie d'une dotation financière des partenaires qui s'élève à 9 650 000 euros sur trois ans. «On prévoit une augmentation du budget de l'ordre de 10 à 20 % par an. Par ailleurs, Luxinnovation recherche des financements de tiers, notamment de la part de la Commission européennes, pour ce qui est des fonds européens, de la part d'autres fonds nationaux et à travers ce que nous rapporte notre expertise à l'étranger», souligne Gilles Schlessler, directeur de Luxinnovation.

Lors de la présentation de la convention, hier, le ministre de l'Économie et du Commerce extérieur, Jeannot Krecké, le ministre de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, François Biltgen, et le ministre des

Classes moyennes, du Tourisme et du Logement, Fernand Boden, ainsi que les représentants des organisations professionnelles se sont félicités du fait que Luxinnovation soit désormais engagée dans «une stratégie pluriannuelle lui permettant d'offrir un portefeuille cohérent et intégré des services à des groupes cibles clairement identifiés.»

➤ Une nouvelle gouvernance

Cette convention, qui couvre la période 2008-2010, s'inscrit dans le contexte des contrats de performance préconisés par l'OCDE et signés désormais par tous les acteurs du système national d'innovation. «Le rapport de l'OCDE a souligné qu'il était nécessaire de mettre en

place une nouvelle gouvernance dans la recherche luxembourgeoise, avec une plus grande coopération entre les différents acteurs publics», explique Gilles Schlessler.

Des organismes de recherche luxembourgeois, comme le Centre de recherche public (CRP), le Centre d'études de populations, de pauvreté et de politiques socioéconomiques (CEPS) et Unilux, ont également conclu un contrat de performance avec Luxinnovation. «Nous avions auparavant une approche projet/pas projet. Désormais, nous aurons une approche pluriannuelle, qui nous permettra de planifier nos activités à plus long terme et de façon plus stratégique. Nous sommes très contents d'aller dans cette direction», conclut Gilles Schlessler.



Photo : didier sylvestre

Luxinnovation compte désormais appuyer son action auprès des PME au potentiel innovant et chercher davantage d'applications dans le secteur public comme dans le secteur privé par le biais de l'industrie, pour les résultats de la recherche.